

L'AFRIQUE EN MOUVEMENT»

P. 4

Moteur de l'innovation, de la croissance économique et de l'inclusion sociale
selon Nora Wahby, Présidente Ericsson pour l'Afrique de l'Ouest et le Maroc.

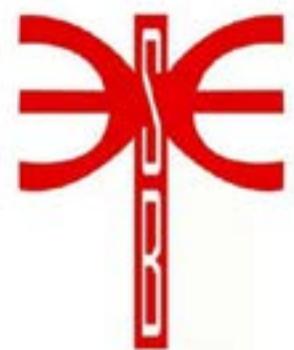


Journal Beninois d'investigation, d'analyse et de publicité
Récépissé N° : 953/MISPCL/DC/DAI/SCC du 27 Mars 2007 (500fcfa)

www.notreepoque.bj

N° 192 du Mercredi 04 Novembre 2020

Message SBEE COVID-19



INFRASTRUCTURES MARCHANDES EN CONSTRUCTION

P-3

TALON sur des sites à Cotonou



Entretien avec Brice Batcho, Président de la JCI Aurore

« Nous voulons faire de cet anniversaire un réel moment d'impact... »

P.10

Vers une identification fiable des clients des banques et structures de microfinancement au Bénin
L'importance du certificat d'identification personnelle exposée aux professionnels

P.2

Éliminatoires CAN Cameroun 2021

Michel Dussuyer dévoile sa liste

P.9

Côte d'Ivoire

P.7

CEDEAO-UA-ONU appelle à une sortie de crise

Séance de travail entre la HAAC et le Ministère du Numérique et de la Digitalisation

P.2

La mise en œuvre de la TNT au cœur des échanges

LOLO
ANDOCHÉ
PRET A PORTER

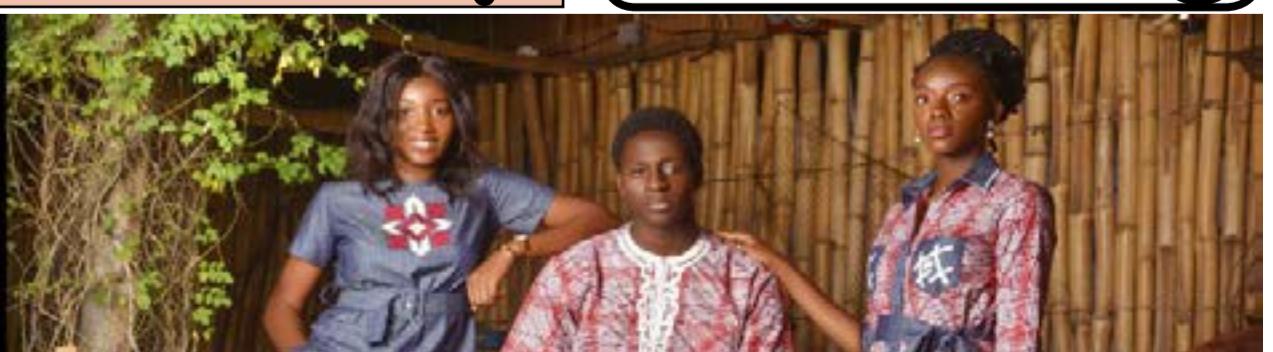


Bimmm!
Reprenez goût à la vie !

(+229) 97 01 04 90

[Facebook](#)

[www.loloandoche.com](#)



TENDANCES ACTUELLES

SAVE, DASSA-ZOUMÈ, GLAZOUE ET ENVIRONS, TOURNENT BIEN TÔT DOS AU DÉFICIT D'EAU

Le Ministre de l'Eau et des Mines Samou Seidou ADAM-BI accompagné du PCA et DG de la #SONEB, du Préfet et des Maires des communes bénéficiaires, a visité le 23 octobre, les travaux de renforcement du système d'alimentation en eau potable des villes de Savè, Dassa-Zoumè, Glazoué et leurs environs.

Un investissement structurant du PAG/2016-2021 qui vise à faire passer la capacité de production de 70 m³/h actuellement à 1500m³/h donnant ainsi un accès universel durable à l'eau potable à une population de plus de 427.000 personnes dans les trois villes et leurs agglomérations environnantes ; une concrétisation de la vision du Président Patrice TALON de mettre définitivement un terme au manque d'eau qui perdure dans cette région des Collines à hydrogéologie difficile.

Au fur et à mesure des études d'exécution du projet, la consistance des travaux en cours à un bon rythme d'exécution comme relevé par le Ministre, se résume à :

- Un barrage de capacité 2 millions de m³ à Ayédjoko, achevé ;
- Un barrage de capacité 12 millions de m³ à Lifo en début de travaux ;
- Cinq (05) stations de pompage ;
- Deux (02) stations de traitement d'eau à Gobé (1500 m³/h) et à Lifo (1200 m³/h) ;
- Six (06) réservoirs et trois (03) châteaux d'eau totalisant une capacité de stockage de 10.350 m³ ;
- Fourniture et pose de plus de 290 km de canalisations de diamètres variant entre 75 et 710 mm ;
- Divers équipements électriques et électromécaniques ;
- Un système moderne de télégestion ;
- Fourniture de 8000 kits de branchements particuliers ;
- Réalisation des mesures environnementales et sociales.

D'un coût global de 52,540 milliards FCFA, le projet est financé par EximBank de Chine (94,81%) et la SONEB/Etat (5,19%). Les travaux sont exécutés par l'entreprise CGC sous le contrôle et surveillance du cabinet China-Water. Le cabinet d'ingénierie Louis Berger apporte une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) à la SONEB dans la mise en œuvre de ce projet.

La SONEB se réjouit de la bonne coopération et accompagnement constant du Préfet des Collines et des trois administrations communales bénéficiaires ; et les en remercie.

Walter Houngbo.



Édité par GEEK BENIN

Directeur Général et de publication
Prudence SEKODO
95 692 885

Conseillers éditoriaux
Léon KOBOUTE
Luc Aimé DANSOU

Directeur de la rédaction
Hervé Prudence HESSOU

Rédacteur en chef
Jesdias LIKPETE

Rédaction
Ambroise AMETOWONA
Kangny Damascène

Desk Sport
Gaël HESSOU
Aubin Monge BANKOLE
Rogerio APLOGAN

Correspondant
Kanon NONDICHAO
(Abomey)
Aristide ABIDJO (Lomé)
Service Commercial
Sidoine YEHOUESSEI
(95 814 065)

BENIN-HAAC

La mise en œuvre de la TNT au cœur d'une séance de travail entre la HAAC et le Ministère du Numérique et de la Digitalisation



Le Président de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC), M. Rémi Prosper MORETTI, a reçu en audience ce mardi 03 novembre 2020 au siège de l'Institution, une délégation du Ministère du Numérique et de la Digitalisation conduite par la Ministre, Mme Aurélie ADAM SOULE ZOUMAROU. C'était en présence de la Vice-présidente de la HAAC, Mme Cécile AHOU-MENOU, des Conseillers à la HAAC, Ms. Franck KPO-CHEME et Rafiou Bastien SALAMI, des cadres de la HAAC

et ceux du Ministère du Numérique et de la Digitalisation. Après un résumé des différentes décisions prises en Conseil des ministres relatives à la mise en œuvre du projet de la Télévision Numérique Terrestre (TNT) au Bénin, la Ministre du Numérique et de la Digitalisation, Mme Aurélie ADAM SOULE ZOUMAROU a échangé avec la HAAC, partie prenante de la réalisation du projet, sur les actions qui relèvent des prérogatives de cette Institution. Déclinant les points majeurs de ces prérogatives, la Ministre du Numérique et de la Digitalisation a fait savoir qu'il s'agit entre autres du processus d'homologation des équipements de réception de la TNT, notamment les décodeurs, les téléspectateurs

respectant les normes définies par le Bénin, et le processus d'autorisation des acteurs de la chaîne de valeur de la TNT. Elle a exhorté la HAAC à prendre des dispositions pour exécuter les actions qui lui incombent dans la mise en œuvre de la feuille de route du projet de la TNT. Le Président de la HAAC, M. Rémi Prosper MORETTI a remercié Madame la Ministre et sa délégation pour être venues échanger avec son Institution sur la mise en œuvre de la TNT. Il a promis que la HAAC va jouer sa partition et souhaité la viabilité du Cadre de concertation ainsi instauré entre le Ministère du Numérique et de la Digitalisation et la HAAC.
©AP Pdt HAAC

VERS UNE IDENTIFICATION FIABLE DES CLIENTS DES BANQUES ET STRUCTURES DE MICROFINANCE AU BÉNIN L'IMPORTANCE DU CERTIFICAT D'IDENTIFICATION PERSONNEL EXPOSÉ AUX PROFESSIONNELS

Afin d'exposer les tenants et aboutissants du Numéro personnel d'identification (NPI) au Bénin d'une part et de recueillir également les préoccupations des uns et des autres d'autre part, l'Agence nationale d'identification des personnes a organisé ce jour mardi 03 novembre 2020, un atelier d'imprégnation sur la mise en œuvre des réformes en matière d'identification des personnes. Ces assises ont eu pour cadre Bénin Royal hôtel de Cotonou. Etaient conviés à cet atelier, les représentants des banques et institutions financières ; des microfinances, de la Centif, du Ministère des finances, de Wuri et enfin de ceux du Ministère de l'intérieur et de la sécurité publique (Misp). Au cours de ces assises, les participants ont eu droit à des communications sur les thèmes : « L'Anip et ses prestations » ; « Les éléments de sécurité des documents d'identification » ; « Wuri (le fid) ». En effet, dans le cadre de la mise en œuvre des activités programmées au Plan de travail annuel (Pta) 2020, l'Anip a mis en place le projet de Consolidation du registre national pour le 3ème trimestre. L'une des tâches fondamentales devant être exécutée par ce projet est l'étude pour l'opérationnalisation du

Numéro personnel d'identification (Npi), dont le but de proposer au regard des dispositions de la loi n°2017-08 du 09 juin 2017 portant identification des personnes physiques en République du Bénin et du décret n°2020-099 du 26 février 2020 relatif au Npi, des pistes d'opérationnalisation du Npi. Selon les termes de références de ladite étude, il « s'agit d'une part de montrer l'utilité du Npi et d'autre part de faire à l'Anip des propositions afin qu'elle rende opérationnelle les recommandations de la loi et du décret afin que le Npi soit véritablement mis au cœur du service public assumé par l'Etat ou ses délégués ».

Ouvrant les travaux, le Gestionnaire mandataire de l'Anip, Dr Cyrille Gougbedji a rappelé aux acteurs des banques et structures de microfinance que le Certificat d'identification personnel est un document fiable d'identification qui doit être accepté pour les opérations bancaires et financières. Il a aussi précisé qu'une application sera mise à disposition des banques et Systèmes financiers décentralisés (Sfd) pour assurer in situ le contrôle de l'authenticité des pièces qui leur sera présentées par leurs clients. Par ailleurs, a laissé entendre qu'avec la crois-

Infrastructures marchandes

Le Président Patrice TALON sur des sites de construction des marchés urbains à Cotonou



Le Président Patrice TALON a surpris tout le monde en initiant dans la matinée de ce mardi 03 novembre 2020 une descente sur les sites de construction des marchés urbains dans la ville de Cotonou. Par cette visite surprise, le Chef de l'Etat voulait constater par lui-même l'évolution des travaux de construction des marchés urbains de Cotonou. Il a aussi saisi cette occasion pour s'imprégner des conditions difficiles dans lesquelles opèrent les usagers du marché de Ganhi.

Accompagné des ministres du cadre de vie et du commerce, de la Directrice de l'Agence du cadre de vie, du Directeur Général de la SOGEMA, du Préfet des départements de l'Atlantique et du Littoral et du deuxième Adjoint au Maire de la ville de Cotonou, le Chef de l'Etat béninois a fait le tour du marché Ganhi, du site de relogement de Xwlacodji, du marché de Ménontin en passant par les marchés

de PK3 à Akpakpa, Aïdjèdo et Wologèdè. Un périple sous les ovations de populations spontanément mobilisées à chaque arrêt du cortège présidentiel et qui n'ont pas boudé leur plaisir pour exprimer leur satisfaction de la gouvernance TALON.

Lancés le jeudi 12 décembre 2019, ces travaux font partie du vaste projet de construction de 35 marchés urbains et régionaux inscrit en bonne place dans le Programme d'Actions du Gouvernement. Ces marchés entièrement modernes, dont certains sont de type R+1 et d'autres de plain-pied, comportent des places plus confortables avec des capacités d'accueil doublées, des espaces de vente bien aménagés, des garderies, des infirmeries, des salles de réunion, des toilettes, une zone technique pour gérer les déchets, des parkings et d'autres commodités. Il est prévu également des travaux d'assainissement pour mettre fin au phénomène d'inondation pendant les saisons pluvieuses afin de soulager les peines des usagers de ces différents marchés.

Quelques mois après leur lancement, le Président de la République qui n'est pas adepte des poses de première pierre a jugé utile et responsable d'aller s'enquérir du niveau d'exécution des travaux et du respect des

données contractuelles. Au cours du périple, le Président a posé des questions d'éclaircissement sur la consistance des travaux par endroits et fait des observations assez judicieuses d'autres endroits. Il a été rassuré par les responsables de l'entreprise ITB, en charge des travaux, qui ont renouvelé leur engagement à tenir dans les délais contractuels.

Pour le ministre José TONATO, le Chef de l'Etat a pu se rendre compte par lui-même que les chantiers évoluent très bien après la visite de 4 des 9 marchés en construction dans la ville de Cotonou et a positivement apprécié l'état d'avancement des travaux. Il a fait savoir que si les travaux ont connu un léger retard, cela est dû à la fermeture des frontières avec le Nigéria et la crise sanitaire liée à la pandémie du Coronavirus ; mais il a fait remarquer qu'actuellement le retard est en train d'être rattrapé.

La Ministre de l'industrie et du commerce, Mme Shadiya Alimatou ASSOUMAN a, quant à elle, rassuré les femmes des marchés, de la finition dans les délais des travaux pour l'amélioration des conditions d'exercice de leurs activités. Elle garantit aux femmes que chacune d'entre elle retrouvera sa place dans les nouveaux marchés.

Cette tournée a été une opportunité pour les populations mobilisées à chaque étape de la visite de saluer l'engagement et la détermination du Chef de l'Etat à offrir aux usagers des marchés de Cotonou des cadres bien aménagés avec des conditions de vie agréables pour l'exercice de leurs activités.



Déclaration conjointe CEDEAO-UA-ONU sur la situation sociopolitique en République de Côte d'Ivoire



DECLARATION CONJOINTE CEDEAO-UNION AFRICAINE-NATIONS UNIES

Abidjan, le 3 novembre 2020 - La Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union Africaine (UA), et les Nations Unies (ONU) ont pris note des résultats provisoires de l'élection présidentielle du 31 octobre 2020.

Les trois Organisations ont été également informées de la création d'un Conseil national de transition par une partie de l'opposition. Elles demandent à ceux qui ont lancé cet appel de revenir sur leur décision, de respecter l'ordre constitutionnel et de privilégier la voie du dialogue pour résoudre tout différend. Elles demandent également à toutes les parties ivoiriennes de s'abstenir de déclaration de nature à envenimer une situation politique déjà très tendue et les exhortent à plus de retenue pour préserver les vies humaines.

Enfin, elles lancent un appel pressant à tous les acteurs politiques, la société civile et tous les ivoiriens à œuvrer à la préservation de la paix, de la stabilité et de la cohésion sociale en Côte d'Ivoire. Elles réaffirment leur disponibilité à accompagner la Côte d'Ivoire en créant les conditions d'un dialogue politique afin de trouver un dénouement pacifique à la crise actuelle.

Editorial

Le fauteuil de la Marina sera mis en jeu dans six mois. Mais, le réformateur de la République est droit dans ses bottes. Il ne fera pas la course dans les arènes populaires pour affoler le compteur des suffrages. Habitée à des mises en scène et à une théâtralisation à outrance de la gouvernance, la nation a plutôt découvert la dynamique d'un Président qui a fait la délicate option de réformes impopulaires avant le grand bain électoral.

Le risque d'être impopulaire va déboucher sur le droit d'être porté en triomphe et l'obligation de briguer un nouveau mandat. L'interview accordée à Jeune Afrique confirme le charisme du Président. Au pouvoir depuis 2016, la légende du nouveau départ s'est déjà taillée une étoffe exceptionnelle.

Le choix de l'impopularité est devenu la clé de voûte de la rupture. Talon, l'homme des risques, a fini par prendre le contrôle des tourbillons dans sa navigation réformatrice. Le chef de l'Etat a volontiers, choisi les chemins périlleux. Les courageuses réformes ont tôt fait de le mettre sur la braise. Un début de mandat compliqué où les fondations de la rupture ont exigé du président l'obstination dans les mesures impopulaires. Les réformes ont, certes, offert à l'opposition une arme de combat politique. Mais, à trop braquer les projecteurs sur le Président, cette opposition est restée sans imagination, laissant le héros de la rupture, trouver seul, la lumière dans l'impopularité.

Malgré les supposées vagues de l'impopularité, le navire de la rupture n'a pas chaviré. Et le capitaine qui n'a pas horreur de la tempête, semble maintenant sur la voie royale des starting-blocks. L'interview à Jeune Afrique a livré une vérité capitale : Talon a déjà avisé. Il ne reste que la sortie de la fumée blanche.

Candidat ou pas candidat ? Le risque de l'impopularité a abouti à une légitime logique de candidature. La présence du chef de l'Etat dans la compétition devient une exigence. Le bilan acquis dans l'apparente impopularité porte clairement des certitudes pour un second mandat.

Le risque de l'impopularité s'est définitivement révélé efficace pour la rupture. Talon devrait en récolter les dividendes dans les urnes. A l'opposé de son prédécesseur, roi du populisme asservi à la quête obsessionnelle de la popularité, le Boss de la Marina a démontré la force du pragmatisme dans l'impopularité.

Après la brillante interview dans Jeune Afrique, Talon, homme d'Etat, figure emblématique de la rupture, n'a pas à se soucier des réactions épidermiques de gens frappés de traumatisme depuis la passation de pouvoir en Avril 2016. L'avènement à la Marina de l'ennemi juré avait enfoncé l'ancien « dieu » dans la déprime.

L'idée d'un renouvellement de mandat en 2021 provoque le coup de sang du parrain de la Résistance, et engendre sans surprise, le flot de phrases incohérentes. Mais, le triomphe sanctionnera le risque de l'impopularité malgré les lamentations de l'ancien pivot du système obsolète de la vaine refondation.

Par Sulpice Oscar GBAGUIDI

LE GEAI BLEU



La chronique de Kangny-Hessou Jean Damascène

Un petit pavé lancé dans la marre politique : un bruit soudain et l'attention de focalise sur la Directrice de l'Administration de l'Union Progressiste qui déclarait non sans humour que: «« L'UP ne suscite pas un candidat, nous présentons un candidat que nous allons soutenir et gagner le pouvoir. Nous ne nous lançons pas dans l'agitation. A l'UP, il y a une discipline du groupe ». Susciter une candidature, c'est bien contraindre. Le contexte du texte c'est bien le paysage des mouvements et autres initiatives éparses qui supplient les potentiels candidats. La réforme du système partisan voudrait que les partis politiques soient au cœur de l'activité politique. La présidentielle est un évènement éminemment politique.

«« L'UP ne suscite pas un candidat, nous présentons un candidat que nous allons soutenir et gagner le pouvoir. Nous ne nous lançons pas dans l'agitation. A l'UP, il y a une discipline du groupe »»

Pour le cas béninois, elle n'admet pas que l'opposition soit inscrite dans une perspective de parrainage d'élus. C'est donc à juste titre que l'UP voudrait se démarquer du tintamarre des mouvements bruyants pour se faire servante de la charte des partis politiques et de la constitution en vigueur. Il s'en suit donc une sérenité dont l'opposée est l'agitation. La présentation du candidat est un processus en amont. C'est une discussion patiente et ordonnée. Le processus est méthodique. Son achèvement est sanctionné par un congrès ou un conseil. Ce sont les implicites des propos tenus par Madame Christelle HOUNDOUGBO vus sous le prisme de notre époque.

Article de contribution « L'Afrique en mouvement »

Moteur de l'innovation, de la croissance économique et de l'inclusion sociale» selon Nora Wahby, Présidente Ericsson pour l'Afrique de l'Ouest et le Maroc.

Dans beaucoup d'études et de projections, il est question d'un potentiel économique du continent africain qui pourrait être débloqué par les innovations technologiques et la connectivité au haut débit. L'article de contribution que nous vous proposons explique comment l'Afrique pourrait profiter de la connectivité qui offre non seulement un grand potentiel pour transformer les villes et les industries, mais qui favorise également l'inclusion et a un impact économique positif et durable. Avec la survenue de la pandémie mondiale de COVID-19, la valeur des réseaux fixes et mobiles en tant que colonne vertébrale de notre société est devenue encore plus évidente, une raison de plus de réussir le pari de la connectivité. Une approche générale qui s'accompagne de défis comme la réduction de la fracture numérique et la démocratisation du haut débit. Lire cet article, ci-joint, de Nora Wahby, Présidente Ericsson pour l'Afrique de l'Ouest et le Maroc.



Nora Wahby, présidente de Ericsson pour l'Afrique de l'ouest et le Maroc

Afrique in Motion: moteur de l'innovation, de la croissance économique et de l'inclusion sociale. Partout dans le monde, la transformation numérique devient un facteur critique du développement économique durable à long terme, et l'Afrique ne fait pas exception. Avec deux décennies d'expérience derrière moi, je suis très fier de faire partie de cette expérience de transformation numérique avec Ericsson, ce qui me permet de partager mon amour de la technologie et son rôle vitale d'accélérer la prospérité socio-économique pour les peuples d'Afrique.

Chez Ericsson, nous pensons que les TIC ont la capacité de niveler le terrain de jeu mondial et de permettre aux pays africains d'exploiter pleinement le potentiel de leur capital humain. Il y a près de deux ans, j'ai débarqué en Afrique pour mon premier voyage d'affaires afin de rencontrer l'équipe et les

clients au Sénégal. Non seulement le changement de carrière a attiré mon sens de l'aventure et de l'exploration, mais j'étais enthousiasmé par les expériences qui changeraient ma vie sur le point de se dérouler. Je ne connaissais pas la culture à part quelques histoires de mon père qui avait visité Dakar dans les années 80 et qui parlait beaucoup de la gentillesse des gens et de combien il aimait la nourriture, la musique et les couleurs.

En tant que chef d'entreprise, mon objectif personnel est étroitement lié à la vision d'Ericsson d'accélérer l'adoption du haut débit en Afrique. La vision d'Ericsson nous appelle à connecter les non-connectés car nous croyons que l'accès à la communication est un besoin humain fondamental. Nous pensons que les habitants des régions rurales d'Afrique bénéficieront grandement de la connectivité mobile, ce qui augmente consi-

dérablement l'accès à l'information et aux services qui soutiennent la santé, l'éducation et les petites entreprises.

Dans un monde où tous les Africains ont accès à une éducation et à des services de santé de qualité, ce jeune continent continuera de battre avec des opportunités infinies s'appuyant sur un riche patrimoine, une culture vibrante et une jeune population rêvant de l'avenir. Animé par le désir de mieux comprendre les besoins des utilisateurs mobiles en Afrique et de leur fournir des services spécialisés, je me suis engagé dans la vision d'une Afrique autonomisée grâce à la technologie, à l'innovation et aux principes de l'inclusion numérique. Dans mon cur, je suis déterminé à mettre #AfricaInMotion

Une Afrique connectée Opérant dans un marché très mature et compétitif qui s'est considérablement développé au cours des dix dernières années, les fournisseurs de services de télécommunications en Afrique jouent un rôle de plus en plus important en aidant les gouvernements et les villes à approfondir leur compréhension des mesures concrètes qu'ils peuvent prendre pour accroître la compétitivité de l'Afrique en Afrique. L'économie mondiale en soutenant et en encourageant l'utilisation accrue des TIC. La connectivité offre non seulement un grand potentiel pour transformer les villes et les industries, mais elle favorise également l'inclusion et a un impact économique positif et

durable. Avec l'ambition de soutenir l'accélération du parcours de numérisation en Afrique, nous travaillons conjointement avec nos clients - les prestataires de services - et d'autres parties prenantes à travers le continent pour permettre #AfricaInMotion. La campagne met en évidence le potentiel du continent à accélérer l'adoption du numérique et à sauter dans une nouvelle ère de prospérité socio-économique.

Un exemple est l'inclusion financière grâce à l'utilisation de la technologie numérique en tant qu'élément essentiel de la promotion du développement économique de l'Afrique. Les services d'argent mobile sont devenus un outil essentiel qui change la vie des femmes et des hommes sur tout le continent, offrant un accès à des services financiers sûrs et sécurisés, mais aussi à l'énergie, à la santé, à l'éducation et à l'emploi. À mon avis, mettre en œuvre cette campagne pour Ericsson est essentiel pour renforcer l'avenir numérique de l'Afrique fondé sur la connectivité. Je suis également très encouragé par le fait que notre tentative de favoriser l'inclusion et de réduire la fracture numérique présente un potentiel important pour contribuer aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies en Afrique.

Stimuler la reprise économique post-pandémique

Au cours d'une crise sans précédent comme la pandémie COVID-19, la valeur des

réseaux fixes et mobiles en tant que colonne vertébrale de notre société est devenue plus évidente que jamais. Compte tenu de la vitesse et de la capacité actuelles des réseaux cellulaires avec LTE, les fournisseurs de services africains ont la possibilité de fournir des services haut débit aux foyers et aux petites et moyennes entreprises de manière économique en utilisant l'accès fixe sans fil (FWA). Plusieurs facteurs stimulent le marché des FWA en Afrique et au-delà: la demande des consommateurs et des entreprises pour des services numériques ainsi que des programmes et des subventions parrainées par le gouvernement.

L'Afrique avait mon cur dès le premier jour, avec sa beauté naturelle, sa riche culture et ses peuples sympathiques. Je me suis toujours senti le bienvenu ici. Je suis convaincu que la connectivité mobile à haut débit contribuera à fournir une plate-forme stable pour l'innovation et la croissance économique sur le continent, notamment si nous tenons compte du grand potentiel qui est encore inexploité en déverrouillant les écosystèmes et en numérisant nos secteurs vitaux tels que le secteur de la santé, énergie et services publics, transports, agriculture, etc. Avec l'aide d'investissements intelligents à long terme dans les infrastructures - y compris le haut débit mobile, l'accès sans fil fixe et les services fintech.

Code de déontologie de la presse béninoise

Préambule

Les associations nationales des professionnels de l'information et de la communication affirment leur volonté de perpétuer les traditions de lutte de la presse béninoise pour la liberté d'expression et le droit du public à l'information. Les instances africaines d'autorégulation des médias sont similaires. Elles marquent également leur engagement à promouvoir la culture démocratique en conformité avec la Constitution du 11 décembre 1990 qui garantit la liberté de presse au Bénin.

Elles sont convaincues que les responsabilités, qui incombent aux journalistes dans la mission d'information du public, priment toute autre responsabilité, en particulier à l'égard de leurs employeurs et des pouvoirs publics.

Elles soutiennent que cette mission ne peut être assumée que sur la base de saines pratiques professionnelles. Elles ont, par conséquent, décidé d'élaborer un code de déontologie qui énonce les devoirs et les droits du journaliste dans l'exercice de sa profession au Bénin. Les associations nationales des professionnels de l'information et de la communication souscrivent à la présente déclaration, objet de ce code. Les journalistes et techniciens de la communication s'engagent à observer rigoureusement, dans leur pratique quotidienne, les principes qui en découlent, pour la dignité, la crédibilité et le prestige de la profession de journaliste au Bénin.

Déclaration des devoirs

Dans la recherche, le traitement et la diffusion de l'information ainsi que le commentaire des événements, les devoirs essentiels du journaliste sont : Art 1er. L'honnêteté et le droit du public à des informations vraies. Le journaliste est tenu de respecter les faits, quoi que cela puisse lui coûter personnellement, et ce en raison du droit que le public a de connaître la vérité.

Art 2. La responsabilité sociale

Le journaliste publie uniquement les informations dont l'origine, la véracité et l'exactitude sont établies. Le moindre doute l'oblige à s'abstenir ou à émettre les réserves nécessaires dans les formes professionnelles requises.

Le traitement des informations susceptibles de mettre en péril la société, requiert du journaliste, une grande rigueur professionnelle et, au besoin, une certaine circonspection.

Art 3: Le rectificatif, le droit de réponse et le droit de réplique

Les fausses nouvelles et les informations inexactes publiées doivent être spontanément rectifiées. Le droit de réponse et le droit de réplique sont garantis aux individus et aux organisations, dans les conditions prévues par la loi. Le droit de réponse et le droit de réplique ne peuvent s'exercer que dans l'organe qui a publié l'information contestée.

Art 4. Le respect de la vie privée et de la dignité humaine

Le journaliste respecte les droits de l'individu à la vie privée et à la dignité. La publication des informations qui touchent à la vie privée d'individu ne peut être justifiée que par l'intérêt public.

Art 5. L'intégrité professionnelle, les dons et les libéralités

En dehors de la rémunération qui lui est due par son employeur dans le cadre de ses services professionnels, le journaliste doit refuser de toucher de l'argent ou tout avantage en nature des mains des bénéficiaires ou des personnes concernées par ses services, quelle qu'en soit la valeur et pour quelque cause que ce soit. Il ne cède à aucune pression et n'accepte de

directive rédactionnelle que des responsables de la rédaction. Le journaliste s'interdit tout chantage par la publication ou la non-publication d'une information contre rémunération.

Art 6. Le plagiat

Le journaliste s'interdit le plagiat, la calomnie, la diffamation, l'injure et les accusations sans fondement.

Art 7. Le secret professionnel

Le journaliste garde le secret professionnel et ne divulgue pas la source des informations obtenues confidentiellement.

Art 8. La séparation des commentaires des faits

Le journaliste est libre de prendre position sur n'importe quelle question. Il a l'obligation de séparer le commentaire des faits. Dans le commentaire, il doit tenir le scrupule et le souci de l'équilibre pour règles premières dans la publication de ses informations.

Art 9: La séparation de l'information de la publicité

L'information et la publicité doivent être séparées.

Art 10. L'incitation à la haine raciale et ethnique

Le journaliste se refuse à toute publication incitant à la haine tribale, raciale et religieuse. Il doit proscrire toute forme de discrimination. Il s'interdit l'apologie du crime.

Art 11. Le sensationnel

Le journaliste s'interdit les titres sensationnels sans commune mesure avec le contenu des publications.

Art 12. Les restrictions à l'information

Aucune information ne doit être altérée ni supprimée tant qu'elle ne porte pas atteinte à la sécurité de l'Etat.

Art 13. L'identité de l'information

Le journaliste est responsable de ses publications, du choix des photographies, des extraits sonores, des images et de son commentaire, et ceci en accord avec ses supérieurs hiérarchiques. Il signale, de façon explicite, un reportage qui n'a pu être filmé mais qui a été soit reconstitué, soit scénarisé. Il avertit s'il s'agit d'images d'archives, d'un " faux direct" ou d'un "direct", d'éléments d'information ou de publicité.

Art 14. L'honneur professionnel

Le journaliste évite d'utiliser des méthodes déloyales pour obtenir des informations, des photographies et des illustrations.

Art 15: La protection des mineurs

Le journaliste respecte et protège les droits des mineurs en s'abstenant de publier leurs photographies et de révéler leur identité.

Art 16. La violence et les obscénités

Le journaliste doit s'abstenir, autant que possible, de publier des scènes de violence, des images macabres et obscènes.

Art 17. La confraternité

Le journaliste doit rechercher la confraternité. Il s'interdit d'utiliser les colonnes des journaux ou les antennes, à des fins de règlement de compte avec ses confrères. Le journaliste ne sollicite pas la place d'un confrère, ni ne provoque son licenciement en offrant de travailler à des conditions inférieures.

Art 18. Incompatibilité des fonctions de journaliste et d'attaché de presse

La fonction d'attaché de presse, de chargé de relations publiques et autres fonctions assimilées, est incompatible avec l'exercice cumulé de la profession de journaliste

Art 19. Le devoir de compétence

Avant de produire un article ou une émission, le journaliste doit tenir compte des limites de ses aptitudes et ses connaissances. Le journaliste n'aborde ses sujets qu'après avoir fait un minimum d'effort de recherche ou d'enquête. Le journaliste doit constamment améliorer ses talents et ses pratiques professionnelles en se cultivant et en participant aux activités de formation permanente organisées par les diverses associations professionnelles.

Art 20. Les juridictions

Tout manquement aux dispositions du présent code de déontologie expose son auteur à des sanctions disciplinaires qui pourront lui être infligées par les instances d'autorégulation des médias et les associations professionnelles. Le journaliste accepte la juridiction de ses pairs, ainsi que les décisions issues des délibérations des instances ci-dessus mentionnées. Le journaliste s'oblige à connaître la législation en matière de presse.

Déclaration des droits

Tout journaliste doit, dans l'exercice de sa profession, revendiquer les droits suivants :

Art 21. Le libre accès aux sources

Le journaliste, dans l'exercice de sa profession, a accès à toutes les sources d'information et a le droit d'enquêter librement sur tous les faits qui conditionnent la vie publique.

Art 22. Le refus de subordination

Le journaliste a le droit de refuser toute subordination contraire à la ligne éditoriale de son organe de presse.

Art 23. La clause de conscience

Le journaliste, dans l'exercice de sa profession, peut invoquer la clause de conscience. Il peut refuser d'écrire ou de lire des commentaires ou éditoriaux politiques contraires aux règles de déontologie de la profession ou d'être le censeur des articles, œuvres radiophoniques et télévisuelles de ses pairs, sur des bases autres que professionnelles. En cas de conflit lié à la clause de conscience, le journaliste peut se libérer de ses engagements contractuels à l'égard de son entreprise, dans les mêmes conditions et avec les mêmes droits qu'un licenciement.

Art 24. La protection du journaliste

Le journaliste a droit, sur toute l'étendue du territoire national, et ce sans condition ni restriction, à la sécurité de sa personne, de son matériel de travail, à la protection légale et au respect de sa dignité.

Art 25. L'obligation de consultation

L'équipe rédactionnelle doit être obligatoirement informée de toute décision importante de nature à affecter la vie de l'entreprise. Elle doit être au moins consultée, avant décision définitive, sur toute mesure intéressant la composition de la rédaction : embauche, licenciement, mutation et promotion de journalistes.

Art 26. Le contrat et la rémunération

En considération de sa fonction et de ses responsabilités, le journaliste a droit non seulement au bénéfice des conventions collectives, mais aussi à un contrat individuel assurant la sécurité matérielle et morale ainsi qu'à une rémunération correspondant au rôle social qui est le sien et qui garantisse son indépendance économique.

Fait à Cotonou, le 24 Septembre 1999

Mis à jour le 15 juin 2005

Vie des clubs lions au Bénin**Cotonou Saphir accueille de nouveaux membres**

De nouveaux membres Lions pour les clubs Cotonou Saphir, Abomey-Calavi Acacia, Abomey-Calavi Colombe et Abomey-Calavi Diamant. Ces différents clubs de la zone 22 du district 403A ont accueilli ensemble plusieurs nouveaux amis. Ils sont au total 13 hommes et femmes qui s'engagent à servir l'humain au

sein de quatre clubs Lions de la zone 22 du district 403A au Bénin. Cotonou Saphir, en tête avec 8 nouveaux membres, vient ensuite Abomey-Calavi Acacia avec 3 adhérents et enfin, Abomey-Calavi Diamant et Abomey-Calavi Colombe ont chacun une nouvelle adhésion. La cérémonie d'installation de ces nouveaux membres,

dirigée par le président de ladite zone, Angelo Hospice Gbeha, a dans le respect des gestes barrières permis à la zone 22 d'accroître son effectif. Auguste Egoulety, Past président Zone 22 D 403 A, se dit très honoré parce sa zone accueille en son sein et en son effectifs 13 membres. «Ceci est à le travail des présidents de clubs Cotonou Saphir, Abomey-Calavi Acacia, Abomey-Calavi Colombe et Abomey-Calavi Diamant» a-t-il souligné. Pour lui, «Identifier un ami afin qu'il fasse le parcours jusqu'à son intronisation est un acte de bravoure et de grande volonté. » a ajouté le Past président Zone 22 D 403 A, Auguste Egoulety. Il en a profité pour dire ses vives félicitations aux nous membres. «Jai remarqué que se sont les amis très engagés » confie t-il. C'est au président de la zone 22 Angelo

Hospice Gbeha, que l'honneur a été donné de recevoir le serment Lions lu par les 13 impétrants. Il a remis les insignes aux nouveaux membres des clubs Cotonou Saphir, Abomey-Calavi Acacia, Abomey-Calavi Colombe et Abomey-Calavi Diamant qui relève de la sa zone. Très, heureuse de ce qui vient de leur arriver, la représentante des nouveaux membres, a dit toute sa gratitude pour cette marque de confiance placée en eux. «Nous sommes conscient de cette nouvelle charge et nous vous promettons de mettre tout en œuvre pour faire grandir nos clubs » a-t-elle fait remarquer. Abdoulaye Bacharou, président de Cotonou Saphir, pour son sens de recrutement a reçu des mains de l'ami Auguste Egoulety le certificat de parrainage.



Zone 13 du district 403A au Bénin

Cotonou Émeraude recrute en qualité et en nombre, d'autres clubs aussi



C'est fort de ses 12 recrus tous pétri d'expérience dans leur domaine respectif et très engagés que le Lions Clubs Cotonou Émeraude a pris le lead au cours de ce mandat pour accroître l'effectif de la zone 13 qu'il partage avec les clubs, Cotonou Les Palmiers, Cotonou Eau Vive, Cotonou Orchidée. Au cours d'une cérémonie d'intronisation commune le samedi 31 octobre dernier, ces différents clubs ont fait adhérer au total 22 nouveaux amis dans la grande famille du Lions Clubs International. Une joie pour le président de la zone 13, Félicien Ogoudikpè. Il observe désormais que les objectifs du gouverneur Mouritalabi Adébayo alabi Olatoundji qui met un accent particulier sur le maintien et la croissance des effectifs au cours de son mandat est en train de prendre corps. Les Lions Cotonou Émeraude, Lions Cotonou Eau Vive, Lions Cotonou Orchidée et Lions Cotonou Les Palmiers ont décidé de se mettre en

avoir prêtés serment de nouveaux éléments qui apporteront une nouvelle vision de service à leurs clubs d'affiliation respectifs. Chakirath Salifou, porte parole des impétrants, a dit toute sa gratitude pour cette marque de confiance placée en eux. Pour Eve Sika Dégbé, Présidente de Lions Cotonou les Palmiers au nom des autres présidents de clubs à savoir Amour Zountchégbé, président de Lions Cotonou Eau Vive, de Nouroudine Assani, président de Lions Cotonou Orchidée et Rosemonde Michai, présidente de Lions Cotonou Émeraude, ces clubs prennent l'engagement de travailler à leur satisfaction, gage de rétention de nos effectifs. «Le district 403 A3, notre District, se construit patiemment, mais sûrement. Il consolide ses acquis et se perfomme d'année en année. Les Lions du Bénin ont désormais compris que cette autonomie qui leur est accordée à travers l'initiative "un pays un district" est une



amour offert sans condition et qui ne dépend ni de l'attitude, ni de l'opinion de l'autre » note Félicien Ogoudikpè, président de la zone 13.

Mot du Président de la zone
Félicien Ogoudikpè, Président de la zone 13 2020-2021

Intronisation commune

Chers amis Lions,

Je suis heureux de voir se réaliser, ce jour, samedi 31 octobre 2020, un pan de mon plan d'action pour le mandat 2020-2021. En effet, il est retenu que d'ici la fin du mandat, le président de la zone 13 soutiendra le développement des effectifs au sein des Clubs sous sa tutelle avec pour objectif qu'un membre perdu devrait être compensé par le recrutement de deux nouveaux membres. Je tiens à féliciter les clubs Cotonou Les Palmiers, Cotonou Émeraude, Cotonou Eau Vive, Cotonou Orchidée pour s'être approprié ce pan de mon plan d'action par leur volonté de faire recruter en leur sein, des amis qui ont bien voulu accepter de nous rejoindre et ainsi de se donner à un réseau pour le bien, de mettre en action leurs compétences de leaders, d'accéder à un système de soutien global et de faire l'expérience de l'esprit de service. Qu'ils en soient félicités eux aussi et remerciés. Permettez-moi de dire aux nouveaux membres de Lions Clubs de la zone 13 combien le Gouverneur du District 403 A4, l'ami Mouritalabi Adébayo

buts d'un bon Lions. J'encourage d'autres Lions à être futurs parrains et marraines de plusieurs autres personnes de qualité afin qu'au cours de ce mandat, il puisse être organisé plusieurs autres intronisations de nouveaux Lions pour que les objectifs de notre aire constitutionnelle puissent être atteints. Je sais donc reconnaître votre disponibilité et votre engagement à permettre à la zone 13 de réussir son mandat. Soyons tout simplement enthousiastes dans l'amour altruiste pour servir, bien servir, servir ceux qui ont le plus besoin de notre force, la force du lion. Vive Le Lions Clubs International ! Vive le District 403 A3
Vive la zone 13



I- Abonnement

Période	Cotonou / Porto-Novo	Autres localités	Afrique/Europe/Monde
1 mois	10.000	12.000	15.000
3 mois	25.000	30.000	35.000
6 mois	45.000	50.000	55.000
12 mois	80.000	90.000	120.000

II- Publi-rédaction**1- Textes proposés par l'annonceur**

Espace	Une (1) parution	Plus d'une (1) parution	Avec titre à la 'Une'
1 page	150.000	120.000	+ 50.000
1/2 page	75.000	65.000	+ 40.000
1/4 page	40.000	35.000	+ 30.000
1/8 page	30.000	25.000	+ 20.000

2- Textes proposés par la rédaction

Espace	Une (1) parution	Plus d'une (1) parution	Avec titre à la 'Une'
1 page	150.000	120.000	+ 50.000
1/2 page	80.000	70.000	+ 40.000
1/4 page	45.000	40.000	+ 30.000
1/8 page	30.000	25.000	+ 20.000

III- Insertions publicitaires

Espace	Une (1) parution	Plus d'une (1) parution
1 page	100.000	80.000
1/2 page	55.000	45.000
1/4 page	30.000	25.000
1/8 page	20.000	15.000

IV- Petites annonces

Espace	Une (1) parution	Plus d'une (1) parution
I- EMPLOIS	600 / ligne	500 / ligne
II- IMMOBILIER (parcelle, magasin, ...)	900 / ligne	600 / ligne
III- ANNONCES DIVERSES	1.200 / ligne	1.000 / ligne
IV- DÉCÈS	800/ligne + 50% avec photo	700/ligne + 50% avec photo

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne à

Cotonou/Porto-Novo

- | | | | |
|---------------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> 1 mois | <input type="checkbox"/> 3 mois | <input type="checkbox"/> 6 mois | <input type="checkbox"/> 1 an |
| <input type="checkbox"/> 10.000 F Cfa | <input type="checkbox"/> 25.000 F Cfa | <input type="checkbox"/> 45.000 F Cfa | <input type="checkbox"/> 80.000 F Cfa |
| <input type="checkbox"/> 12.000 F Cfa | <input type="checkbox"/> 30.000 F Cfa | <input type="checkbox"/> 50.000 F Cfa | <input type="checkbox"/> 90.000 F Cfa |
| <input type="checkbox"/> 15.000 F Cfa | <input type="checkbox"/> 35.000 F Cfa | <input type="checkbox"/> 55.000 F Cfa | <input type="checkbox"/> 120.000 F Cfa |

Autre localité du Bénin

Afrique/Europe /Monde

Soutien

NOM OU RAISON SOCIALE :

ADRESSE :

BOÎTE POSTALE : TÉL :

LIEU ET ADRESSE DE LIVRAISON :

Ci-joint mon règlement d'un montant DE F Cfa à l'ordre de

BP (Rép. du Bénin) - Tél.:

pour règlement par :

 Chèque Espèces Mandat-lettre**AGENCE DE COMMUNICATION GLOBALE**

CONSEIL & STRATEGIE - PRODUCTION AUDIOVISUELLE - EDITION & PRINT

GRAPHISME & INPHOGRAPHIE - ÉVÉNEMENTIEL - RELATION PRESSE - WEB & DIGITAL - FORMATIONS

Éliminatoires CAN Cameroun 2021 Michel Dussuyer dévoile sa liste (Sessegnon et Adilehou absents)



Le sélectionneur des Écureuils du Bénin, Michel Dussuyer a dévoilé, ce 3 novembre, la liste des joueurs retenus pour affronter le Lesotho, les 14 et 17 novembre prochains. Une rencontre qui compte pour les 3èmes et 4ème journées des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations Cameroun.

24 joueurs, c'est le nombre d'ambassadeurs qui défendront les couleurs de la sélection nationale, sur cette liste on retrouve plusieurs cadres qui étaient présents lors de la journée FIFA du 11 octobre dernier contre le Gabon à Lisbonne.

Non convoqué par Michel Dussuyer lors du dernier rassemblement, David Kiki sociétaire du club PFC Montana et le gardien de but, Marcel Dandjinou de ESAE signent leur retour dans la sélection. Pour le sélectionneur, l'absence du capitaine Stéphane Sessegnon se justifie par son absence sur les pelouses. Rappelons que les écureuils du Bénin entrent en

stage le 9 novembre prochain.

Liste des joueurs convoqués :

Gardiens : FARNOLLE Fabien, ALLAGBE Saturnin, DANDJINOU Marcel.

Défenseurs : ADENON Abdoul Khaled, ASSOGBA Youssouf, HOUNTONDJI Cédric, SEIDOU Bazazé, IMOROU Emmanuel, KIKI David, VERDON Olivier, YOHAN Roche.

Milieux :

ADEOTI Jordan, D'ALMEIDA Sessi, KOSSI Rodrigue, MAMA Seibou, TIDJANI Anaane, AGOSSA Jérôme, AHLINVI Mattéo

Attaquants :

DOSSOU Jodel, MOUNIE Steve, POTE Mickaël, SOUKOU Cebio, DJIGLA David, GOMEZ Chabel

Flavien ACHADE

Bénin vs Lesotho Le calendrier des Ecureuils

Match Bénin vs Lesotho 14 Novembre 2020
17H Porto-Novo

Michel Dussuyer revient à Cotonou le 2 novembre 2020. Conférence de presse le 3 novembre 2020 à 17 h dans les locaux du ministère des sports.

Stage à partir du 9 novembre 2020.

Match aller le 14 novembre

2020 à 17 h au stade Charles de Gaulle à Porto-novo

Test PCR obligatoire pour tous les écureuils et pour tout autre membre de la délégation avant le voyage de Maseru Match retour le 17 novembre 2020 au Lesotho.

NB éliminatoires troisième et quatrième journées de la CAN Cameroun 2022.

TMO.

Tournoi de qualification U-20 Togo 2020 Le sifflet béninois à l'honneur (Mohamed Issa et Éric Ayimavo sélectionnés)



Du 18 Novembre au 2 Décembre 2020, les écureuils juniors présenteront le Bénin lors du tournoi de qualification U-20 qui se déroulera dans la capitale

Construction des stades omnisports communaux Homeky inspecte des stades du Couffo

Lancées depuis le 2 juillet 2018, plusieurs infrastructures sportives sont en construction dans des communes du Bénin. Le ministre des sports Oswald Homeky poursuit sa tournée d'inspection. Il a effectué une descente inopinée dans les communes du Couffo ce Vendredi 30 Octobre 2020 afin de s'enquérir de l'évolution des travaux de construction des différents stades de types omnisports.

Très ému, le ministre des sports Oswald Homeky a exprimé sa satisfaction sur l'état d'avancement de ces travaux qui ont connu à tous les niveaux une avancée très considérable. Les chantiers ont vraiment évolué avec une bonne vitesse de croisière, malgré les mesures de restriction prises afin de faire face à la pandémie du coronavirus.

Le périple a commencé par le stade d'Aplahoué. Ensuite, ce fut le tour du stade de Djakotomey pour finir à Dogbo, tous dans le département du Couffo. Cette visite permet au Ministre Oswald Homeky et sa délégation de constater que la tribune évolue très bien, la belle pelouse verdoyante prête à être utilisée, une piste d'athlétisme terminée, la grille anti-hooligan et même la cabine média sont déjà prêtes. Le ministre des Sports repart satisfait en souhaitant que le chantier puisse se poursuivre avec force et vigueur pour que les objectifs du début soient atteints. Ces stades, lorsqu'ils seront terminés, ils permettront une meilleure pratique du sport et surtout d'animation de nos communes à travers les différentes activités sportives, culturelles et de vie associative.

Lire en intégralité l'interview du ministre Oswald Homeky... «J'ai initié cette tournée pour effectivement faire le constat, à nouveau, de l'évolution des chantiers. Vous vous souvenez que, au regard des difficultés qu'on remarquait notamment la lenteur des entreprises, nous avions mis en place un chronogramme assez rigoureux et que j'avais déjà entrepris des tournées sur les stades. Et donc, à quelques

togolaise. Outre les hommes du coach Mathias Déguénon, le sifflet béninois sera aussi représenté par deux arbitres. Issa Mohamed, arbitre central et Éric Ayimavo, arbitre assistant sont les deux hommes en noirs qui représenteront le Bénin lors de ce tournoi. Rappelons que sept pays prendront part à ce tournoi et que les hommes du coach Mathias Déguénon sont logés dans le groupe A en compagnie du Niger, du Burkina Faso et du

pays hôte le Togo.
Voici le calendrier du tournoi....

MOIS	DATE	ADVERSAIRES
OCTOBRE	18/10/2020	Togo
OCTOBRE	21/10/2020	Niger
OCTOBRE	24/10/2020	Burkina Faso
OCTOBRE	27/10/2020	Togo
OCTOBRE	30/10/2020	Niger
OCTOBRE	02/11/2020	Burkina Faso
OCTOBRE	05/11/2020	Togo
OCTOBRE	08/11/2020	Niger
OCTOBRE	11/11/2020	Burkina Faso
OCTOBRE	14/11/2020	Togo
OCTOBRE	17/11/2020	Niger
OCTOBRE	20/11/2020	Burkina Faso
OCTOBRE	23/11/2020	Togo
OCTOBRE	26/11/2020	Niger
OCTOBRE	29/11/2020	Burkina Faso
OCTOBRE	30/11/2020	Togo
OCTOBRE	01/12/2020	Niger
OCTOBRE	04/12/2020	Burkina Faso
OCTOBRE	07/12/2020	Togo
OCTOBRE	10/12/2020	Niger
OCTOBRE	13/12/2020	Burkina Faso
OCTOBRE	16/12/2020	Togo
OCTOBRE	19/12/2020	Niger
OCTOBRE	22/12/2020	Burkina Faso
OCTOBRE	25/12/2020	Togo
OCTOBRE	28/12/2020	Niger
OCTOBRE	31/12/2020	Burkina Faso
NOVEMBRE	01/11/2020	Togo
NOVEMBRE	04/11/2020	Niger
NOVEMBRE	07/11/2020	Burkina Faso
NOVEMBRE	10/11/2020	Togo
NOVEMBRE	13/11/2020	Niger
NOVEMBRE	16/11/2020	Burkina Faso
NOVEMBRE	19/11/2020	Togo
NOVEMBRE	22/11/2020	Niger
NOVEMBRE	25/11/2020	Burkina Faso
NOVEMBRE	28/11/2020	Togo
NOVEMBRE	30/11/2020	Niger
NOVEMBRE	01/12/2020	Burkina Faso
NOVEMBRE	04/12/2020	Togo
NOVEMBRE	07/12/2020	Niger
NOVEMBRE	10/12/2020	Burkina Faso
NOVEMBRE	13/12/2020	Togo
NOVEMBRE	16/12/2020	Niger
NOVEMBRE	19/12/2020	Burkina Faso
NOVEMBRE	22/12/2020	Togo
NOVEMBRE	25/12/2020	Niger
NOVEMBRE	28/12/2020	Burkina Faso
DÉCEMBRE	01/12/2020	Togo
DÉCEMBRE	04/12/2020	Niger
DÉCEMBRE	07/12/2020	Burkina Faso
DÉCEMBRE	10/12/2020	Togo
DÉCEMBRE	13/12/2020	Niger
DÉCEMBRE	16/12/2020	Burkina Faso
DÉCEMBRE	19/12/2020	Togo
DÉCEMBRE	22/12/2020	Niger
DÉCEMBRE	25/12/2020	Burkina Faso
DÉCEMBRE	28/12/2020	Togo
DÉCEMBRE	31/12/2020	Niger
DÉCEMBRE	01/01/2021	Burkina Faso

des 77 communes en général....

Quid du délai contractuel et de la sanction ?

Le délai contractuel est fin novembre. C'est le deadline et c'est pour ça qu'à un mois de ce deadline j'ai décidé de faire le tour pour voir concrètement où est-ce que nous en étions. Il est évident que, avec les 5 et 10% de décalage que nous avons par endroit, ce deadline ne sera pas forcément tenu. Mais notre devoir est de mettre la pression aux entreprises et de toute façon, d'appliquer les pénalités et les sanctions qui s'imposent en cas de non respect des délais contractuels. Ce que nous avons vu nous rassure pour l'essentiel. Nous avons foi que avec la pression que nous mettons, d'ici fin novembre l'essentiel sera fait sur tout les gros travaux et éventuellement il aura quelques finitions... Une fois encore, nous allons maintenir la pression. Et nous ne manquerons d'appliquer les sanctions et les pénalités qui s'imposent. Un délai contractuel est non négociable, il se respecte. Et vous savez le gouvernement ne transige pas sur ces genres de choses; c'est notre méthode de travailler. Nos populations attendent ces infrastructures. C'est pour ça que nous allons parcourir l'ensemble des Stades et que nous allons continuer à mobiliser nos équipes pour un suivi chaque jour afin que les travaux soient délivrés assez rapidement».

PF-DCOM-PR/MSP



Entretien avec Brice Batcho, Président de la JCI Aurore

« Nous voulons faire de cet anniversaire un réel moment d'impact... »

Dans quelques jours, la jeune chambre Cotonou Aurore célébrera ses 20 ans d'existence. En prélude à ces festivités, nous avons rencontré Brice Dossa BATCHO, Président 2020 de cette organisation locale. Il aborde dans cet entretien les grandes lignes des activités prévues. Interview.



S'il vous était demandé ce qu'est la JCI, que diriez-vous en quelques mots ?

En deux mots, nous dirons que la JCI est une organisation mondiale de jeunes de 18 à 40 ans appelés des citoyens actifs qui œuvrent pour le changement positif dans les communautés à travers des projets pour répondre aux besoins des populations. C'est l'essentiel qu'on puisse dire de cette organisation qui a formé des jeunes à travers le monde depuis plus d'un siècle.

La JCICA est une organisation locale qui fête 20 ans d'existence. Quel bilan pouvez-vous faire de ce parcours ?

La JCI Cotonou Aurore en 20 ans d'existence a véritablement impacter les populations du Bénin dans plusieurs départements, et celles de Cotonou en particulier, à travers les nombreux projets rendus pour le bonheur des populations.

La JCI Cotonou Aurore s'est fait aussi remarquée sur le plan international a

travers les nombreux prix obtenus à plusieurs Conférences de zone Afrique et Moyen-Orient.

Sur le plan national, elle a donné cinq présidents nationaux à la JCI Bénin, et d'ailleurs, c'est elle qui gère la JCI BÉNIN cette année, pour le compte du mandat 2020. Et plusieurs fois, elle a été l'organisation locale la plus remarquable de la JCI Bénin avec de nombreux autres prix comme le concours d'Art oratoire où successivement cinq fois, elle a gardé le trophée pour représenter la JCI Bénin au niveau international.

La JCI Cotonou Aurore a également à son actif une école qui forme depuis 13 ans, les leaders à la gestion de toute cérémonie appelée École Aurore des Maîtres de Cérémonie (EAMC).

Elle a également créée pour la JCI Bénin depuis 14 ans, un creuset de regroupement de jeunes pour maintenir leur santé appelé la JCI Bénin Sporting Club (JCIBSC).

La JCI Cotonou Aurore a permis à la JCI Bénin depuis 2008 de bénéficier de l'annuaire JCI qui regroupe les contacts de plus de 2000 jeunes citoyens actifs, facilitant la communication entre membres, et pourvoyeur de potentiels clients pour les partenaires et entreprises à travers le monde entier.

Quelles sont les activités prévues pour célébrer les 20 ans ?

Vous savez que le 20ème anniversaire ne peut être passé sous silence. Donc nous avons pensé le marquer à travers plusieurs activités dont certaines ont commencé. Ainsi, dans le cadre du jubilé de porcelaine de la JCI Cotonou Aurore, une série d'activités est prévue du 30 octobre au 14 novembre 2020. Il s'agit notamment d'une prière musul-

mane qui s'est tenue le vendredi 30 octobre 2020 à la mosquée de Fifadji et une messe d'action de grâce tenue le samedi 31 octobre 2020 à l'église Catholique Marie mère du sauveur de Midéjji. En le faisant, nous avons voulu rendre grâce à Dieu pour tout le parcours effectué et remettre entre ses mains tout ce que nous aurons à faire au cours de cette célébration et dans les années à venir.

Nous avons également un rendu de projet qui a consisté en la sensibilisation et la distribution de masques au marché Fifadji de Cotonou le samedi 31 octobre 2020 passé.

La suite du programme, c'est l'ouverture du jubilé de porcelaine, l'accueil de nouveaux membres et l'écoute des membres fondateurs, le samedi 07 novembre 2020 à 10h à l'hôtel Bénin Horizon sis à Cadjèhoun. Puis il y aura le déjeuner avec les Past président et sénateurs le dimanche 08 novembre 2020, la convivialité avec les organisations filleules, en l'occurrence le match de football et les jeux divers à 16h à Africaland (Fifadji) le même dimanche 08 novembre 2020.

Comme activité, nous avons aussi la visite du chantier de construction de salle de classe au CEG Vecky le vendredi 13 novembre 2020 à 10 h, la réunion de l'effectif et les hommages aux différents responsables de CDL et Directeurs de Projets en 20 ans de vie de l'organisation le vendredi 13 novembre 2020 à 19h à l'hôtel Bénin Horizon.

Au cours de la soirée de ce même vendredi, nous avons prévu mettre un accent particulier sur le futur de l'organisation à travers une communication sur le thème « Regard sur le plan stra-

tégique 2021 – 2025 » et une activité spéciale dénommée « A l'écoute des membres fondateurs ».

Le programme, comme vous le constatez, est long et bien achalandé. Pour suivant la déclinaison de l'agenda, nous pouvons citer m'activité de REGARD sur le plan stratégique 2021-2025 qui se tiendra le vendredi 13 novembre 2020 à 20h à l'hôtel Bénin Horizon et enfin, la Soirée de gala avec la célébration des meilleurs moments en 20 ans d'impact, la Certification des auditeurs EAMC et les Distinctions et récompenses.

Certaines activités sont ouvertes au grand public comme on peut le constater. Comment y participer ?

Plusieurs activités sont ouvertes gratuitement au public comme la cérémonie d'ouverture du jubilé de porcelaine et la visite de chantier du CEG Vecky pour les partenaires ou volontaires désireux d'aider à finaliser la construction de la salle de classe.

En dehors de cela, une seule activité payante est ouverte au public. C'est la soirée de gala où vous avez la possibilité de payer le ticket à 10.000 FCFA, le package à 20.000 FCFA en bonus du tissu des 20 ans, le gobi/tapla, l'annuaire JCI, porte-clés, stylo et cache-nez, et aussi la carte de soutien à 50.000 F qui en plus du bonus du package, donne la possibilité de venir en couple.

Un mot pour conclure l'entretien

J'invite tout les membres Jeune chambre, les sympathisants et tout le peuple béninois à se joindre à la JCI Cotonou Aurore pour vivre un moment festif inoubliable. Ce sont des moments que nous souhaitons inoubliables pour chacun de ceux qui seront de la partie. Nous veillerons à impacter notre monde.

Société

Les Lions Cotonou les Bâtisseurs et les Cocotiers viennent en aide aux personnes non ou malvoyantes d'Agla



Chez les clubs Lions du monde entier, octobre est le mois de service lions dédié aux personnes non ou malvoyantes. A cette occasion, le Lions club les Cocotiers et Bâtisseurs de Cotonou, ont donné du sourire aux personnes souffrant de cécité et de déficience visuelle, au quartier d'Agla commune de Cotonou au Bénin, en leur offrant, samedi 31, une consultation ophtalmologique et des verres.

La cérémonie s'est déroulée dans

l'enceinte du CEG l'Entente d'Agla, en présence des responsables de cet établissement scolaire.

D'une valeur de 2 600 000 frs CFA, ce geste de solidarité des deux clubs Lions de Cotonou a réjoui les populations venues nombreuses pour se faire soigner.

« Vous savez aujourd'hui, à cause des moyens, l'homme souffre. On ne peut pas se rendre dans des centres de santé pour se prendre en charge comme cela se devait donc on supporte, on subit. Aujourd'hui, grâce aux Lions clubs, on a pu bénéficier gratuitement des soins dont on a besoin », témoigne Elvire Kossou, secrétaire au Ceg l'Entente, qui souffre des problèmes d'yeux depuis 10 ans.

Daga Thierry, lui aussi malvoyant

qui aujourd'hui a bénéficié de soins médicaux et de verres correcteurs, n'a que des mots de gratitude. « Je suis très content du geste de générosité des clubs Lions. Je remercie toutes les personnes qui ont ces idées d'aider la population. »

Interrogé sur la raison qui motive le choix du CEG l'Entente pour mener cette activité de service, Franck Dossou, Président du Lions club Cotonou les Cocotiers, New Century soutient que le but est d'être proche de la jeunesse d'où le choix de cette école, lieu de concentration des jeunes élèves. « Ce n'est pas seulement les élèves, il y a aussi leurs parents qui souffrent du trouble visuel. Il y a aussi les professeurs et d'autres personnes », explique-t-il.

Quant à Denis Houessou, président du Lions club Cotonou les



Bâtisseurs, de justifier le choix des deux clubs à mener une action commune : « c'est pour l'efficacité de l'œuvre que nous nous sommes mis ensemble pour pouvoir réaliser l'œuvre ».

Les Lions Clubs orientent leurs actions vers cinq causes mondiales que sont la vue, la faim, l'environnement, le cancer infantile et le diabète.

Clôture du colloque international sur la population

Des recommandations pour booster les stratégies de riposte

Lancé le 27 octobre 2020 à l'hôtel Golden Tulip, le colloque international sur la population portant sur le thème « mécanisme de résilience aux chocs sanitaires dans les pays en développement : cas de la Covid-19 » a pris fin ce jeudi 29 octobre.



Au terme de ce e-colloque d'importantes propositions ont été faites. Le Directeur des politiques de développement du ministère du plan, Cyriaque EDON, indique qu'en ce qui concerne les réponses pratiques à la pandémie avec des mesures basées sur les transferts monétaires, les participants proposent de finaliser les registres uniques des programmes de protection sociale et le rendre plus exhaustif et opérationnel. Ils souhaitent la mobilisation de fonds supplémentaires pour la protection sociale. L'autre chose que proposent les participants est la poursuite des interventions pour le respect des mesures de prévention. Ils appellent

à promouvoir la médecine traditionnelle. Selon le directeur des politiques de développement bien que les enfants ne soient pas aussi affectés, leur droit peut être renforcé. Il souligne qu'il faut poursuivre les négociations pour le reprise des relations commerciales entre le bénin et le Nigéria. La pandémie de la Covid-19 une forte perturbation sur le commerce intérieur. Les participants proposent de répéter au besoin le cordon sanitaire. Aussi veulent-ils une concertation régulière entre l'état central et la branche privée, intensifier et réguler le e-commerce puis l'utilisation du numérique dans la lutte contre la Covid-19. Secrétaire général du ministère de

la santé, Dr Ali Imorou Bachabi, a d'abord félicité le ministre d'Etat et toute l'équipe pour l'organisation de ce colloque international et d'avoir intimement associé le ministère de la santé. « Nous avons eu des cas de la Covid-19 et constaté que les stratégies ont permis de limiter la pandémie ». A l'entendre, « Ces stratégies réfléchies du gouvernement et mises en œuvres par les différents acteurs ont payé ». Ainsi donc, « durant ces trois jours d'échanges nous avons beaucoup appris et cela permettra d'avoir un futur plan d'organisation ». Le docteur Imorou espère que cela va « améliorer les interventions visant à limiter l'entrée de la maladie dans notre pays et davantage de dépistage ». Aussi pense-t-il que « les réflexions vont continuer à enrichir les différentes stratégies ».

« Trois jours durant nous avons fait montre d'une endurance exceptionnelle. Toute chose qui a permis de faire des contributions importantes », dira le Directeur adjoint de cabinet du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique Josué AZANDEGBE. Pour celui-ci, « Nous nous sommes posé des vraies questions qui permettront à la direction des politiques de développement de poursuivre les réflexions. Ceci permet de penser et susciter la prise de décision ». Directeur de cabinet du ministre du plan, Alastère ALISATO représentant le ministre du plan pense que «

le sujet qui nous a réuni est pour nous un sujet d'actualité non pas parce que les cas ont connu un léger rebond ces deux derniers jours, non pas parce que nous continuons de porter les masques ou continue de laver les mains mais surtout parce que nous sommes engagés dans le perfectionnement de la riposte et de relance de notre économie ». C'est pour lui une bonne occasion de mettre en place, « Un plan intégré qui prend en compte tous les plans, les mesures économiques et sociales, les mesures de riposte au niveau frontalier ». A l'en croire, « Il suffit de trouver un lien efficace de cohérence des ripostes et de tenir compte de la forte vision du gouvernement pour les stratégies de protection et de relance de l'économie ». Pour lui, « C'est le fruit de réflexions pondérées du gouvernement et de la rigueur de l'application ». Ainsi donc, « des efforts sont faits mais il reste des niches ou nous devons revoir et renforcer le choix public ». C'est alors que « les recommandations ont mis un accent sur l'enjeu que représentent les frontières. La question de la protection sociale, les personnes vulnérables et la question de l'enfance bénéficient d'une attention particulière ». Pour le directeur de cabinet, « les recommandations viennent effectivement alimenter les stratégies de riposte de notre cadre d'intervention ».

